



Compte rendu du conseil d'école du 23 juin 2016

Présents :

Parents élus : Mmes Odon-Vigne, Dias, Koch, Juppet, Barras.

Mairie : M. Tournier (maire), Mmes Manouvrier, Brissaud, Vidon.

Enseignants : Mmes Charles, Ruby, Bernard, Belcastro, Jallud, Manouvrier et M. Message Thebaudeau.

DDEN : M. Paviot

Excusée : Mme. Demarconnay, Inspectrice de l'Education Nationale

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

Y Bilan 2015 – 2016

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Il a concerné cette année : une cinquantaine d'enfants , 1 à 2 fois par semaine.

Les domaines concernés restent identiques : lecture (phonologie, compréhension, fluence), conjugaison, numération, résolution de problèmes, calcul mental, méthodologie et remédiation.

Sur la dernière période, des groupes concernant tous les élèves de chaque classe ont été organisés (conscience phonologique pour les MS, langage pour les GS, jeux mathématiques et lecture/informatique en CE1, jeux mathématiques/lecture/conjugaison pour les CE2/CM1, révision conjugaison et grammaire pour les CM2). Ainsi, tous en ont bénéficié (MS, GS, CE1 au CM2), participant à des activités plus ludiques, tout en restant pédagogiques et en liaison avec le projet d'école.

Ont été maintenus également des petits groupes d'élèves en soutien pour les MS (langage, phonologie, numération et graphisme) et pour les CP (lecture : déchiffrement, compréhension)

Projets

- semaine APS (Apprendre à porter secours) : du 9 au 14 mai (voire plus longtemps), toute l'école, de la PS au CM2, a travaillé sur « Apprendre à Porter Secours » avec des objectifs différents établis au préalable selon les niveaux. Cette notion faisant partie intégrante du programme est renouvelée chaque année.
- maternelles : visite d'une ferme à Courtenay (la ferme de By) le 31 mai
- élémentaires : visite de musées à Lyon (africain pour les CP/CE1 et CE1/CE2 et des Beaux-Arts pour les CE2/CM1 et CM1/CM2) et de la ville
- cycle base-ball pour tout le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de mars à mai soit 6 séances et une rencontre à Trept pour finaliser le projet
- rencontre avec les correspondants d'Optevoz qui se sont déplacés à vélo pour échanger avec la classe de CM1/CM2
- projet théâtre sur le thème de « Roméo et Juliette » pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (7 séances et un échange avec les autres écoles au théâtre Ninon Vallin à Montalieu)
- visite du collège à Montalieu pour tous les CM1 et CM2
- liaison GS et CP avec un travail commun, des échanges et des visites de classes
- Les CE2 ont passé leur permis piétons avec l'intervention des gendarmes
- Les CP/CE1 et CE1/CE2 ont travaillé sur « comment circuler en toute sécurité à pied » et vont mettre en place un parcours la semaine prochaine avec du matériel acheté par la coopérative scolaire
- piscine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 à Saint Vulbas (10 séances)
- Participation des enfants volontaires à la course « La ronde des couleurs » dimanche 5 juin. Cette année, les élèves de Courtenay ont gagné le challenge, du fait d'un grand nombre de participants. Ils recevront la coupe vendredi 24 juin.
- Participation des élèves à l'action « Marchons à l'école » qui a eu lieu tous les mardis du mois de mai. Action menée par M. Vidon. Courtenay est arrivé 4ème. Remerciements aux parents qui se sont investis dans cette action.

RASED : réseau d'aide, Antenne de Montalieu

M. CALICHON (maître E) est intervenu de façon régulière (prise en charge de groupe d'élèves) dans les classes tous les lundis matins de janvier à avril .

Mme Ravet (psychologue scolaire) a poursuivi ses suivis réguliers auprès de 3 élèves, des bilans et a participé à des équipes éducatives

Y Rentrée 2016 :

Effectifs : 136 enfants

14 PS inscrits , 4 arrivées / 15 CM2 partants, 10 départs

Maternelle : 45 enfants (14 PS, 15 MS, 16 GS)

Elémentaire : 91 enfants (16 CP, 20 CE1, 22 CE2, 22 CM1, 11 CM2)

Equipe pédagogique et répartition :

Mme Jallud quitte l'école en fin d'année.

Les répartitions pourraient être les suivantes (changements possibles en fonctions d'éventuelles inscriptions et soumis à l'accord de l'Inspectrice de l'Education Nationale) :

PS-MS :	8 – 15	Mme Manouvrier	CE1-CE2 :	13 – 10	Mme Belcastro
PS-GS :	6 – 16	Mme Bernard	CE2 - CM1 :	12 – 11	M. Bel
CP-CE1 :	16 – 7	Mme Ruby	CM1-CM2 :	11 – 11	Mme Charles

Nous attendons la validation finale de l'Inspectrice pour cette organisation car à ce jour, elle n'a pas été validée du fait de l'existence d'une classe de PS-GS. L'équipe enseignante a communiqué à l'Inspectrice les raisons pour lesquelles cette répartition a été choisie afin de maintenir cette classe PS/GS car elle nous semble plus judicieuse que 2 classes de PS/MS et MS/GS.

Y Projets pour 2016/2017 :

- projet musique (élémentaire) : percussions corporelles et instrumentales (le thème reste à définir) de septembre à janvier

- visite de musées pour les élémentaires

- piscine pour les CP/CE1 et CE1/CE2

- maternelle : projet musique et environnement

Ces projets restent hypothétiques, selon les finances. D'autres pourront se rajouter par la suite...

Y PPMS : exercice et mise en place

Un exercice a été réalisé le 10 juin avec comme thème et objectifs : intrusion d'une personne étrangère et hostile.

Mise à l'abri et évacuation des élèves ont donc été mises en place.

Cet exercice a soulevé quelques problèmes et questionnements.

Comment formaliser sur papier (PPMS) une organisation (mise à l'abri et évacuation) qui va varier selon la situation (nombre d'intrus, leurs intentions, le lieu où ils se trouvent...)?

Comment donner l'alerte ? 4 talkie-walkies ont été achetés par la Mairie, un mégaphone sera acheté également par la Mairie pour donner l'alerte

Définir un lieu de rassemblement précis à l'abri des regards.

Prendre en photo la liste de la classe sur son portable et sortir avec.

La gendarmerie de Montalieu propose son aide pour la réalisation du PPMS (en cas d'intrusion) à la rentrée. Rencontre avec la Mairie mardi 28 juin pour poursuivre sa réalisation sur le temps péri-scolaire.

Y Règlement cantine et TAP

De nombreuses incivilités sont commises pendant les temps péri-scolaires. Bousculades, bagarres, insultes, mots grossiers.

Nous rappelons aux parents qu'un règlement, signé par les familles, a été mis en place en début d'année et qu'il sera respecté très scrupuleusement.

Rappel du règlement : **avertissements, exclusion temporaire, exclusion définitive.**

Des exclusions temporaires ont eu lieu pour répondre au comportement inadmissible de certains enfants. Le temps passé à l'école est un temps de socialisation et de respect. Il est regrettable de constater que certains enfants agissent de manière si irrespectueuse.

Y Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école

- Irrespect du code de la route (aux abords de l'école et sur le parking) : la Mairie s'est déplacée à plusieurs reprises pour réprimander les incivilités de certains parents mais il faut faire appel au civisme des adultes pour que le code de la route soit respecté. Il est dommage de constater que même pour leurs propres enfants, certains ne le respectent pas et mettent en danger les enfants. (stationnement sur la voie de circulation, vitesse excessive, stop non marqué, enfant assis à l'avant...)

Y Questions diverses

TAP : La gratuité des TAP est poursuivie, les horaires seront les mêmes, les activités seront définies fin août.

Les parents et les enfants remercient tous les bénévoles qui se sont investis avec passion dans les nombreuses activités proposées cette année.

Cantine : Le prix du repas n'augmentera pas l'année prochaine.

Le restaurateur changera. Pour le choix du nouveau restaurateur, l'attention a été portée sur le choix des produits (frais, variés, de producteurs locaux, des menus équilibrés, à thème)

La Mairie s'est regroupée avec plusieurs communes pour étudier les offres.

Le choix définitif du restaurateur va se faire dans les jours à venir.

Garderie : Le prix ne sera pas augmenté.

Les horaires resteront les mêmes : fermeture à 18h.

Les modalités d'inscription (cantine + garderie) ne seront pas modifiées pour la rentrée de septembre.

Le projet d'utiliser un logiciel d'inscription n'est pas abandonné mais en attente de lignes directrices dans le cadre de la dématérialisation et d'éventuels projets communaux.

L'équipe enseignante remercie grandement : la Mairie, les parents d'élèves élus, les parents bénévoles pour la bibliothèque, le Sou des écoles pour leur engagement dans la vie de l'école.

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.